



# Gamme Bâtiment Open Line™ Nouveautés des versions 11.0.1 (novembre 2018)

## ■ Récapitulatif des principales évolutions apportées

	Devis & Facturation Bâtiment	Bâtiment	Gestion Bâtiment	Expert Bâtiment
Market Place : regroupement des paramètres liés aux Éditeurs Partenaires	X	X	X	X
Gestion de la facture électronique	X	X	X	X
Gestion de la caution bancaire		X	X	X
Ajout de la notion d'intérimaire dans les fiches intervenants		X	X	X
Message d'avertissement lors de la facturation d'une situation dont le net à payer est négatif		X	X	X
Pouvoir générer des situations sur des commandes comportant des événements			X	X
Décorrélation du devis d'exécution et de la commande				X
Import/export paramétrable des affaires				X
Améliorations liées au module Maintenance/SAV				X

## ■ Nouveautés communes tous niveaux de gamme

### → Market Place : regroupement des paramètres liés aux Éditeurs Partenaires

*La Market Place présente l'écosystème d'Éditeurs Partenaires EBP dont les solutions sont connectées ou connectables aux logiciels EBP Open Line™. Elle est accessible depuis l'icône « Market Place » en haut à droite dans les logiciels.*

Désormais, dans le menu « Paramètres », une entrée « Partenaires Market Place » a été ajoutée. Elle permet **d'activer le service pour chaque partenaire et de paramétrer les informations nécessaires à son fonctionnement.**

Ainsi, **tous les partenaires présents en intégration forte, c'est-à-dire dont l'interface est implémentée par EBP** (type Oxatis, SMS envoi, Tarifeo, BatiChiffrage, etc.), sont désormais accessibles depuis ce menu.

#### ■ Comment cela fonctionne ?

1. Une coche « Activer le service » permet d'indiquer que ce partenaire est actif dans le logiciel et d'afficher les fonctions relatives à son utilisation dans les menus concernés.  
A contrario, quand la coche est décochée, les fonctions relatives à la solution dans les menus du logiciel Open Line™ ne sont plus visibles.
2. L'utilisateur doit ensuite renseigner les informations de connexion propres à la solution du partenaire.

#### ■ Quel fonctionnement en mise à jour de dossier ?

- Les solutions partenaires qui ne nécessitent pas de renseigner des informations de connexion spécifiques dans les versions précédentes sont par défaut cochées en « Activer le service ». Si elles ne sont pas utilisées, il suffit de décocher l'option pour que leurs fonctions n'apparaissent plus dans le logiciel.
- En revanche, celles qui nécessitent de renseigner des informations de connexion spécifiques, sont cochées par défaut en « Activer le service », uniquement si des informations de connexion étaient déjà renseignées dans la version précédente.

## → Gestion de la facture électronique

### Intégration du format de facture électronique Factor-X

La Factor-X (aussi appelée facture mixte ou facture hybride) est un nouveau format de facture électronique basé sur une norme européenne.

Elle se compose d'un fichier PDF et d'un fichier informatique (langage structuré en UN/XML).

Les données structurées du fichier informatique vont pouvoir être utilisées pour une intégration automatisée, comme par exemple sur Chorus Pro, mais aussi avec les entreprises du secteur privé qui auront fait le choix de ce format.

#### Le saviez-vous ?

EBP est le 1<sup>er</sup> éditeur de logiciels de gestion sur le marché français à intégrer la Factor-X !

#### ■ Comment générer une facture au format Factor-X dans EBP ?

Plusieurs informations sont nécessaires pour pouvoir générer une facture au format Factor-X. Selon que vous souhaitez transmettre votre Factor-X sur Chorus Pro ou auprès d'un autre tiers (entreprise du secteur privé par exemple), tous les champs ci-dessous ne sont pas obligatoires.

Dans la fiche client, dans l'onglet « Divers », les champs suivants ont été ajoutés :

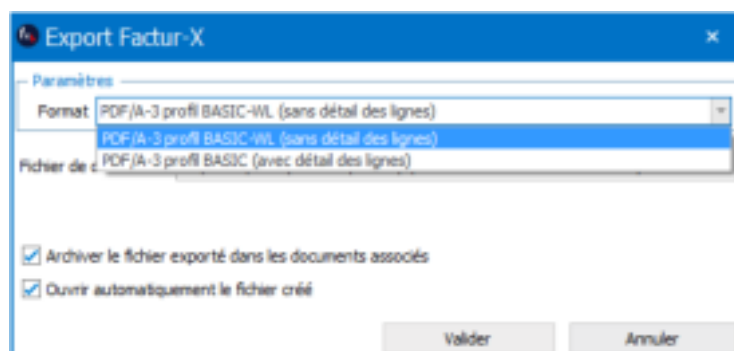
- « **NIC** » pour avoir le **SIRET du client**, élément indispensable pour la transmission d'une facture.  
*Ce champ doit obligatoirement être renseigné pour générer une Factor-X.*
- « **Référence de l'acheteur / Code service** », information importante afin que la facture soit traitée dans les meilleurs délais par l'administration.  
*Ce champ est uniquement obligatoire si la Factor-X doit être envoyée sur le portail Chorus Pro.*

De la même manière, des champs ont été ajoutés dans la facture :

- « **N° d'engagement** » (n° de commande donnée par l'administration)  
*Ce champ est uniquement obligatoire si la Factor-X doit être envoyée sur le portail Chorus Pro.*

Enfin, une fois la facture réalisée et validée, l'action « **Export Factor-X** » (disponible dans le volet des tâches depuis la liste des factures) permet de générer la facture au format Factor-X.

L'utilisateur peut soit enregistrer le fichier sur son poste ou soit télétransmettre sa facture directement sur Chorus Pro si il facture une entreprise du secteur public.



## Télétransmission vers Chorus Pro

L'obligation de facture électronique à destination du secteur public se déploie progressivement. Les PME de 10 à 250 salariés sont concernées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Les factures doivent obligatoirement être déposées sur le portail de l'Etat, Chorus Pro, pour être traitées.

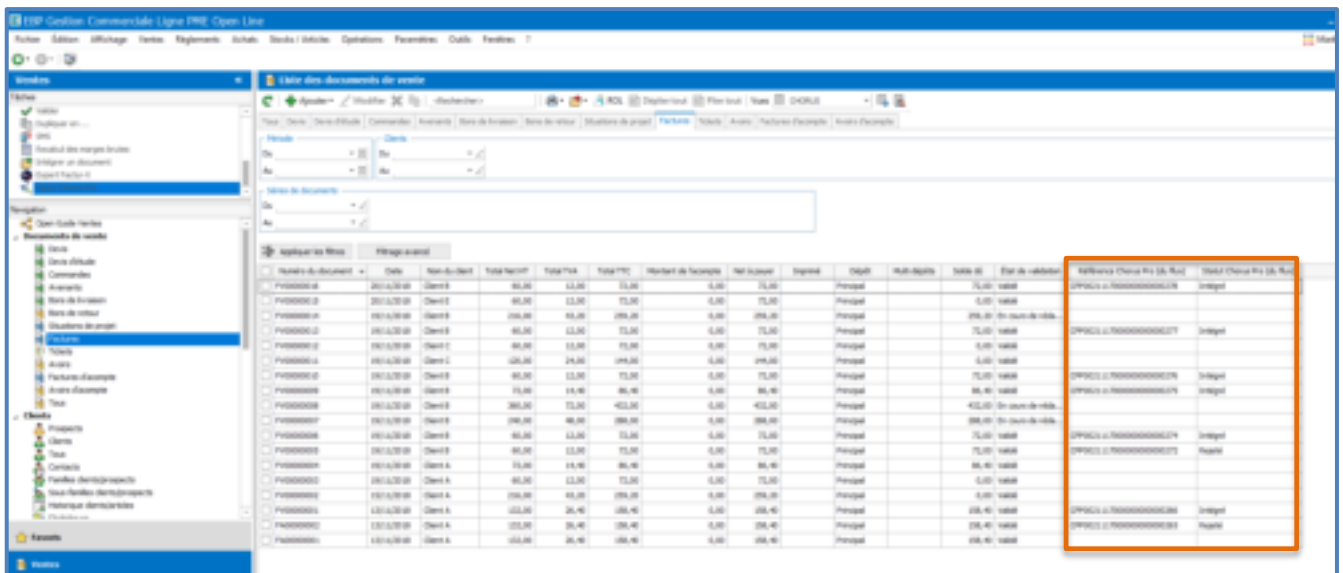
Plusieurs modes de dépôt sont possibles et **EBP a fait le choix de développer la liaison directe vers Chorus Pro depuis ses solutions de facturation et gestion commerciale, en s'appuyant sur le format Factur-X.**

### Les avantages :

- Une transmission directe sur le portail Chorus Pro, sans sortir du logiciel EBP
- La facture envoyée est au format « Factur-X », ce qui vous évite la ressaisie de ses informations. Tout est automatiquement lu et enregistré par le portail grâce à ce format !
- Le statut de l'envoi de la facture (intégré, rejeté ou en attente de traitement) est renvoyé par Chorus Pro dans EBP. Une action permet d'actualiser ce flux, afin de connaître à l'instant T, l'état de transmission des factures envoyées
- Une automatisation des traitements
- Un gain de temps dans le travail quotidien
- Pas de risque d'erreur de ressaisie

Retrouvez comment paramétrer la télétransmission Chorus Pro depuis nos logiciels [dans l'article dédié du Centre d'Aide EBP](#).

*L'utilisation de la télétransmission vers Chorus Pro nécessite d'être abonné à un contrat de services EBP (contrat mises à jour, PRIVILEGE ou PREMIUM), sauf pour les logiciels en ligne car déjà inclus dans l'abonnement.*



N° de document	Date	Nom Client	Total TTC	Total HT	Total TTC	Montant de factures	Net à payer	Imprimé	Déjà	Mult-Boites	Statut	Statut Chorus Pro (S, R, R)	Statut Chorus Pro (S, R, R)
FA000001	2013/01/01	Client A	10,00	12,00	12,00	10,00	10,00	Préparé			Intégré	Intégré	
FA000002	2013/01/01	Client B	20,00	24,00	24,00	20,00	20,00	Préparé			Intégré	Intégré	
FA000003	2013/01/01	Client C	30,00	36,00	36,00	30,00	30,00	Préparé			Intégré	Intégré	
FA000004	2013/01/01	Client D	40,00	48,00	48,00	40,00	40,00	Préparé			Intégré	Intégré	
FA000005	2013/01/01	Client E	50,00	60,00	60,00	50,00	50,00	Préparé			Intégré	Intégré	
FA000006	2013/01/01	Client F	60,00	72,00	72,00	60,00	60,00	Préparé			Intégré	Intégré	
FA000007	2013/01/01	Client G	70,00	84,00	84,00	70,00	70,00	Préparé			Intégré	Intégré	
FA000008	2013/01/01	Client H	80,00	96,00	96,00	80,00	80,00	Préparé			Intégré	Intégré	
FA000009	2013/01/01	Client I	90,00	108,00	108,00	90,00	90,00	Préparé			Intégré	Intégré	
FA000010	2013/01/01	Client J	100,00	120,00	120,00	100,00	100,00	Préparé			Intégré	Intégré	

## ■ Nouveautés disponible à partir du niveau Bâtiment

### → Gestion de la caution bancaire

Il est désormais possible de gérer le **cautionnement des retenues de garantie directement depuis les logiciels Bâtiment Open Line™**.

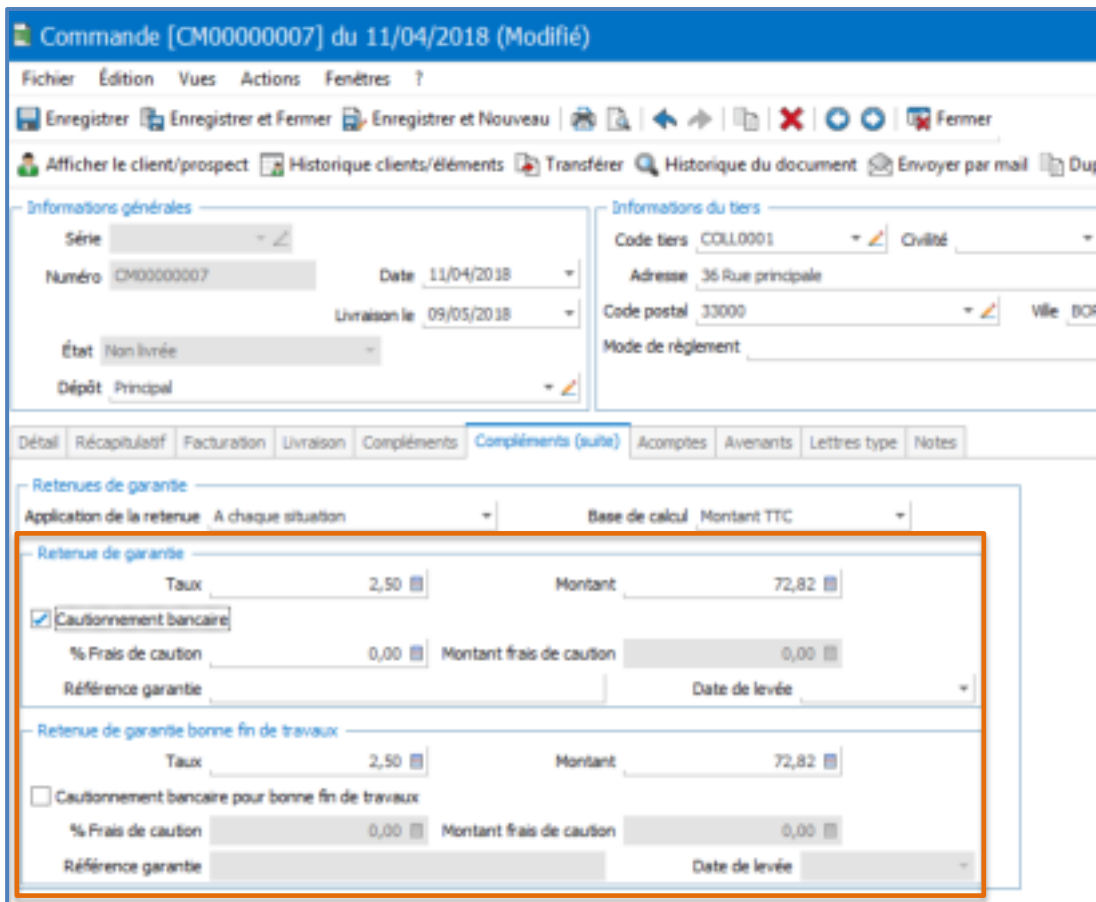
Celui-ci peut ainsi être fait sur la retenue de garantie et sur la retenue de garantie pour bonne fin de travaux.

Différents champs ont été ajoutés à l'onglet « Complément (suite) » dans la commande :

- Le pourcentage de frais imposé par la banque, qui calcule ensuite le montant de frais
- Un champ permettant de renseigner une référence de garantie
- La date de levée

**Le +** : l'utilisateur peut **visualiser rapidement quelles sont les cautions bancaires en cours**, pour quels montants et à quelles dates elles seront levées grâce à une vue spécifique ajoutée dans la liste des commandes.

Elle reprend la date de levée, les pourcentages et montants de la retenue de garantie et les pourcentages et montant des frais associés.



Commande [CM00000007] du 11/04/2018 (Modifié)

Fichier Édition Vues Actions Fenêtres ?

Enregistrer Enregistrer et Fermer Enregistrer et Nouveau Fermer

Afficher le client/prospect Historique clients/éléments Transférer Historique du document Envoyer par mail Dup

Informations générales

Série [ ] Numéro CM00000007 Date 11/04/2018 Livraison le 09/05/2018 État Non livrée Dépôt Principal

Informations du tiers

Code tiers COLL0001 Adresse 36 Rue principale Code postal 33000 Ville BOR Mode de règlement [ ]

Détail Récapitulatif Facturation Livraison Compléments **Compléments (suite)** Acomptes Avenants Lettres type Notes

Retenues de garantie

Application de la retenue A chaque situation Base de calcul Montant TTC

Retenue de garantie

Taux 2,50 Montant 72,82

Cautionnement bancaire

% Frais de caution 0,00 Montant frais de caution 0,00

Référence garantie [ ] Date de levée [ ]

Retenue de garantie bonne fin de travaux

Taux 2,50 Montant 72,82

Cautionnement bancaire pour bonne fin de travaux

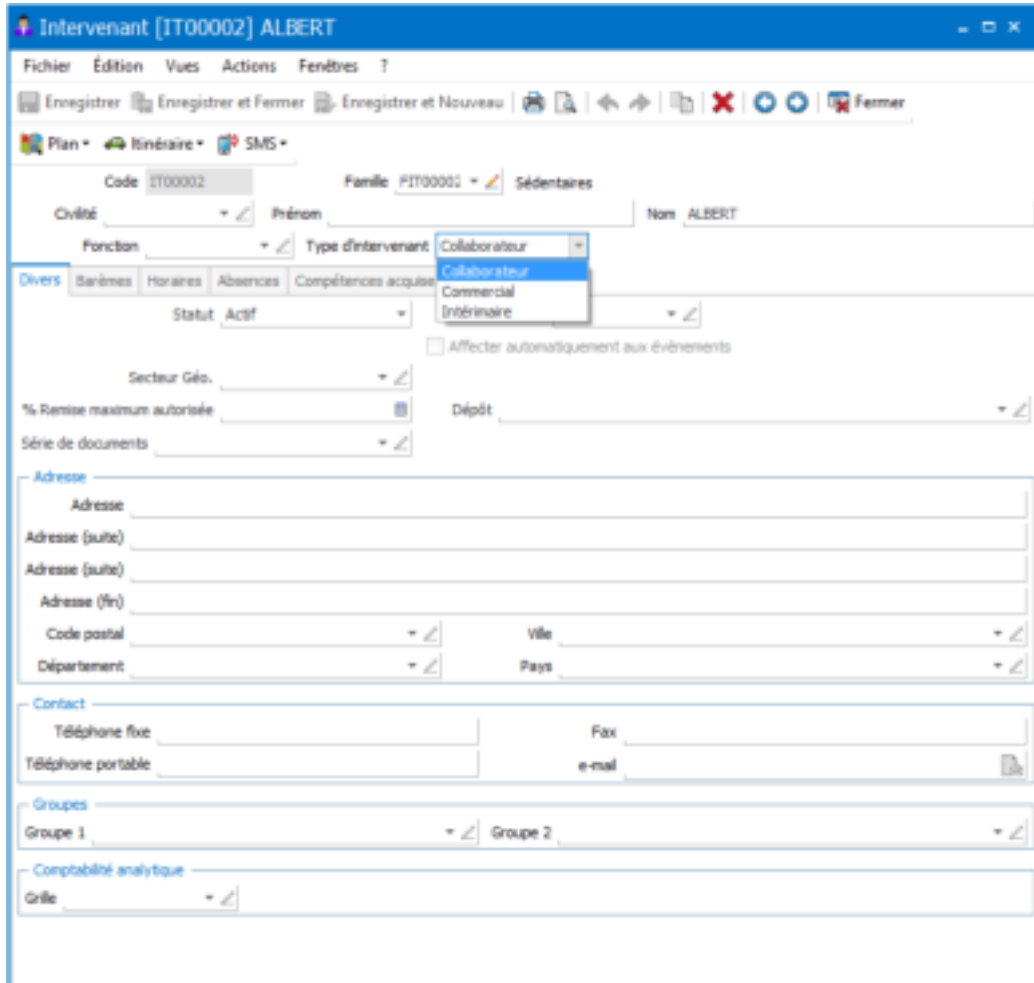
% Frais de caution 0,00 Montant frais de caution 0,00

Référence garantie [ ] Date de levée [ ]

## → Ajout de la notion d'intérimaire dans les fiches intervenants

L'appel à des travailleurs intérimaires est fréquent dans le milieu du bâtiment. Les logiciels Bâtiment Open Line™ permettent désormais de **distinguer les intérimaires des intervenants salariés** de l'entreprise. Ce nouveau type d'intervenants permet de faire un filtre rapide, notamment pour **faciliter saisie des temps**.

Un onglet spécifique a été ajouté à la liste des intervenants afin de visualiser d'un coup d'œil les listes des intérimaires.



## → Message d'avertissement lors de la facturation d'une situation dont le net à payer est négatif

Un contrôle est maintenant fait à la facturation des situations de travaux afin d'**informer l'utilisateur lorsque le montant de la situation ressort en négatif**.

Ce cas de figure se pose notamment lorsque l'acompte versé est supérieur au montant de la situation. Ce message n'est toutefois pas bloquant, mais simplement émis à titre d'information.

## ■ Nouveauté disponible à partir du niveau Gestion Bâtiment

### → Pouvoir générer des situations sur des commandes comportant des évènements

Il est maintenant possible de **créer une situation depuis une commande possédant un évènement** ou une ligne de temps rattachée, à condition qu'ils ne soient pas facturables.

Pour cela, un contrôle a été ajouté à la création de la situation : s'il existe un évènement lié à la commande qui n'a pas été facturé, le choix est laissé à l'utilisateur de ne pas le facturer mais de générer une situation.

En résumé :

- si l'évènement est facturé alors il ne sera alors plus possible de générer une situation depuis la commande
- en revanche, si l'évènement n'est pas facturé (et si les options « facturer l'évènement », « facturer les intervenants » et/ou « facturer les matériels » sont décochées dans l'évènement), alors la commande peut être transférée en situation.

Ce nouveau mode de fonctionnement est intéressant pour les dossiers où il existe **à la fois des chantiers facturés à l'avancement et des commandes liées à de l'activité maintenance/SAV.**



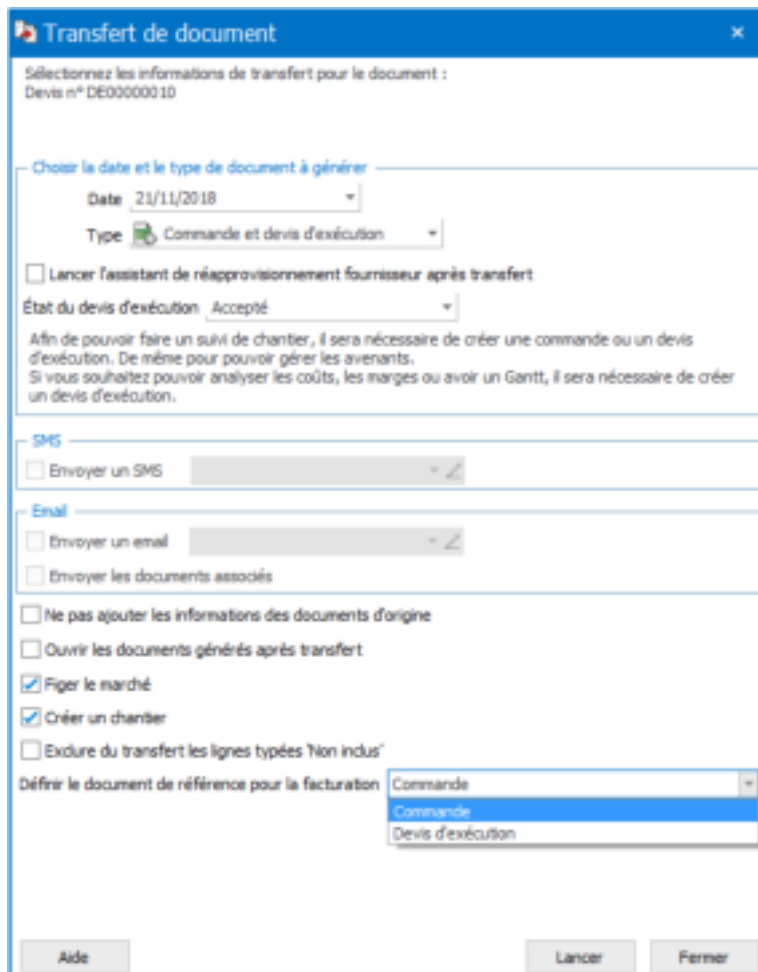
## ■ Nouveautés disponibles dans Expert Bâtiment

### → Décorrélation du devis d'exécution et de la commande

Jusqu'à présent, le transfert d'un devis en devis d'exécution rendait impossible toute modification de la commande associée une fois le transfert effectué. Le devis d'exécution devenant le document de référence.

Il est désormais **possible de choisir quel document (devis d'exécution ou commande) sera le document de référence**, pour chaque chantier.

Une option a été ajoutée à la fenêtre de transfert pour permettre à l'utilisateur de définir son document de référence.



Dans le cas où l'utilisateur décide de faire de sa commande son document de référence :

- La **commande reste modifiable** et sert à facturer les travaux
- Le **devis d'exécution est également modifiable** afin de pouvoir planifier les ressources nécessaires au bon déroulement du chantier.
- Les coûts indiqués dans l'analyse financière du chantier correspondent alors aux montants planifiés dans le devis d'exécution et le chiffre d'affaire au montant facturé grâce à la commande. Il est ainsi possible de **visualiser instantanément l'écart entre le prévu et ce qui a été facturé réellement** au client.

## → Import/export paramétrable des affaires

La table « Affaires » a été ajoutée dans l'import et l'export paramétrable permettant désormais la récupération des données suivantes :

- entête de l'affaire
- clients concernés
- fournisseurs associés
- contacts
- intervenants

## → Améliorations liées au module Maintenance/SAV

### Possibilité de modifier le client d'un contrat de maintenance existant

Il est maintenant possible de **réaffecter un contrat et ses produits clients vers un autres tiers**.

Cette fonction est intéressante dans le cas, par exemple, d'un changement de syndic de copropriété, ou bien encore d'un rachat d'entreprise.

L'action est disponible depuis le contrat et depuis la liste des contrats.

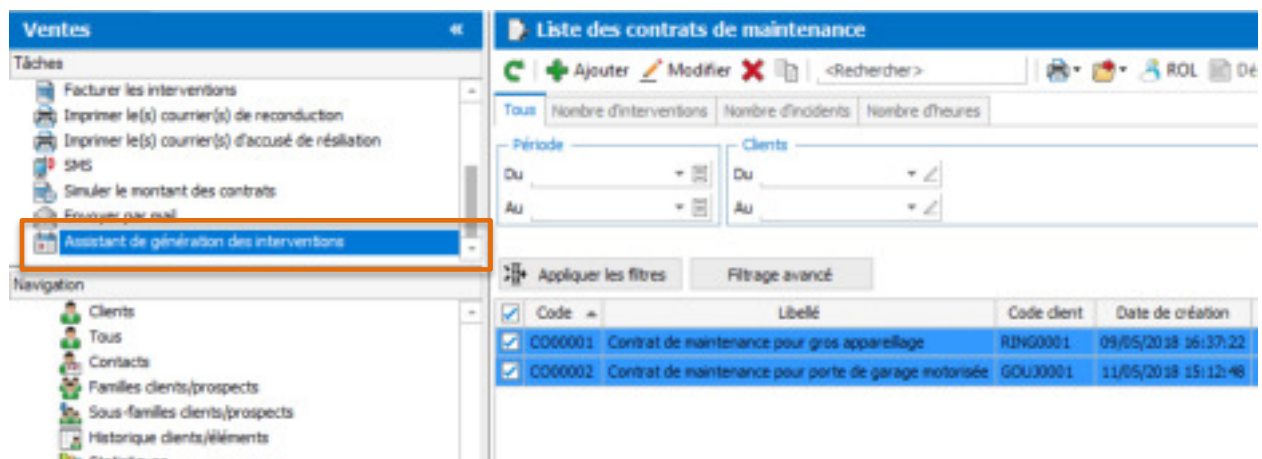
### Tenir compte des contrats de maintenance lors des réapprovisionnements

Grâce à l'ajout de l'option « Tenir compte des contrats de maintenance » dans l'assistant de réapprovisionnement fournisseur, les codes contrats présent dans le document de vente sélectionné sont pris en compte, permettant de scinder l'approvisionnement et de **générer un document d'achat distinct par contrat identifié**.

De cette manière, les **documents d'achat générés via le réapprovisionnement fournisseur sont rattachés directement aux contrats** de maintenance concernés.

### Générer les interventions depuis la liste des contrats

Une action a été ajoutée depuis les tâches de la liste des contrats permettant d'accéder à l'assistant de génération des interventions. Ainsi, **il est désormais possible d'ouvrir cet assistant depuis la liste des contrats**, après avoir pré-sélectionné le ou les contrats désirés. Il s'ouvre alors en étant pré-filtré sur les contrats sélectionnés.



Code	Libellé	Code client	Date de création
CO00001	Contrat de maintenance pour gros appareillage	RING0001	09/05/2018 16:37:22
CO00002	Contrat de maintenance pour porte de garage motorisée	GOU30001	11/05/2018 15:12:48